

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 octobre 2006

LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2007 - (n° 3362)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 413

présenté par
M. Jean-Marie Rolland

ARTICLE 51

Dans l'alinéa 11 de cet article, substituer au mot :

« les »

le mot :

« des ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.